



Roule & Co

21 avenue des Harmonies - Cran Gevrier

74960 ANNECY

www.roule-co.org info@roule-co.org 07 69 02 07 81

Association pour la promotion du vélo

Communiqué de presse de Roule & Co

Lettre ouverte à M. Antoine Armand : « De la nécessité d'encourager les mobilités actives plutôt que de les stigmatiser »

M. le Maire,

La presse rapporte que vous vous réjouissez de la croissance des verbalisations de cyclistes dans le centre d'Annecy. C'est doublé d'une campagne de communication ciblant le comportement des cyclistes et des trottinettistes.

Sur le fond, nous ne pouvons qu'être d'accord. Si des cyclistes commettent des infractions, ils doivent être verbalisés. Sur la forme, par contre, nous sommes plus réservés.

Verbaliser : oui.

Communiquer à ce sujet : pourquoi pas.

Mais alors, communiquez en même temps sur les verbalisations des automobilistes, le nombre de points retirés pour non-respect des limitations de vitesse et des priorités, stationnement sur trottoir, téléphone au volant, etc. Il y a de quoi faire. Nous osons espérer que ces infractions ont elles aussi fait l'objet de contrôles stricts. Cela ira ainsi dans le sens d'un apaisement global de votre ville, et non d'un clivage qui pourrait faire plaisir à quelques-uns à court terme, mais ne produira rien de bon à long terme.

Vous voulez des zones piétonnes plus sûres pour les enfants ou les personnes âgées ? Nous aussi.

Mais les Annéciens voudraient également des rues plus sûres pour ces mêmes enfants et ces mêmes personnes âgées qui font du vélo. Nous vous rappelons que le Code de la route demande à un enfant de rouler sur la chaussée à partir de 8 ans. On n'est pas très grand à 8 ans. Cela demande que les zones 30 soient respectées, par exemple. Un objectif consensuel de votre mandat pourrait être que les rues de notre agglomération deviennent suffisamment sûres pour que les parents laissent partir leur enfant de 8 ans sur son vélo. Beau challenge ! Les piétons et riverains en seraient également ravis.

La pratique du vélo a explosé ces dernières années, à Annecy comme en France. Nous pouvons tous nous en réjouir car cela contribue à améliorer la santé publique, à diminuer la dépendance énergétique, à réduire la pollution. À titre d'exemple, jusqu'à 2000 cyclistes passent quotidiennement entre Botanic et l'hôpital. C'est certainement préférable à 2000 automobilistes, aussi en termes de stationnement ou d'embouteillages ! Alors pourquoi ne pas faire augmenter encore ce chiffre ? À vous de créer un climat favorable, et non d'affrontement entre les modes.

M. le Maire, votre tâche n'est pas facile. Mais nous sommes là pour vous aider à apaiser Annecy, à faire en sorte que piétons et cyclistes puissent circuler en toute sérénité. Que votre

mandat soit celui de l'apaisement, et non celui du clivage et de la stigmatisation. Faites respecter les règles, mais sans créer de tensions au sein de la société.

Nous vous invitons à venir faire un tour de vélo dans Annecy pour discuter de tout ça. Et promis, nous roulerons au pas dans les zones piétonnes.